

(4 août 1762), dix jours avant l'expulsion des Jésuités de leur maison professe. Puisque tous n'ont pas d'inscription, l'humble frère doit être là. . . . Pour nous consoler de cet oubli, nous trouvons au moins le P. C. F. Ménes-trier (24 janvier 1705) !

Il nous reste à compléter cette étude par l'examen du talent d'Etienne Martellange. Ainsi que nous l'avons fait remarquer déjà, il sut éviter l'exagération décorative et les formes maniérées. Si donc les Jésuites sont tombés plus tard dans ces défauts, qu'on leur reproche à juste titre, on ne saurait faire supporter à notre artiste une part de responsabilité dans cette voie regrettable. Nous n'hésitons pas à affirmer, qu'au contraire, ses ouvrages ont été d'une influence salutaire pour l'art architectural dans les constructions nombreuses pour lesquelles il fut consulté.

C'est, sans doute, pour cette simplicité de goût qu'il fut, quoique religieux d'un ordre fortement discuté à toutes les époques, tenu en haute estime par les écrivains des xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles, qui ont connu ses œuvres, mais auxquels on peut, encore une fois, adresser le reproche de n'avoir pas pris la peine de nous les faire toutes connaître.

Peut-être ils ne prévoyaient pas qu'en France des jours de haines et de discordes civiles renverseraient peu à peu les ouvrages patiemment élaborés et que, monuments, statues, tableaux, orfèvrerie, manuscrits précieux, collections et recueils de dessins et d'estampes, seraient entraînés avec la chute des gouvernements ou sacrifiés à des représailles implacables !

Ainsi s'expliquent ces lacunes regrettables que nous